

Agenda

Les Journées de la sécurité routière au travail reviennent en 2023

La prochaine édition des Journées de la sécurité routière au travail, initiative incontournable en matière de lutte contre le risque routier professionnel, aura lieu du 22 au 26 mai 2023.

Date de mise à jour : 20 déc. 2022

Auteur : **Isabelle Condou**



©DR

Du 22 au 26 mai 2023 se déroulera la 7^e édition des Journées de la sécurité routière au travail. Ce rendez-vous, organisé à l'initiative de la Sécurité routière, est devenu incontournable pour tous les employeurs qui luttent contre les accidents de la route, l'une des principales causes de mortalité dans le cadre du travail. Chaque année, la Sécurité routière actualise et complète les outils mis à votre disposition pour organiser des animations de sensibilisation au risque routier. L'ensemble de ces outils (programme type, supports d'animation, campagne clé en main...) sont à retrouver sur [son site internet](#).

Différents outils pour animer les Journées de la sécurité routière au travail

Il existe de multiples façons de mettre en place des sessions de sensibilisation : un café-quiz code de la route, un message quotidien par mail pendant cinq jours, une intervention de sapeurs-pompiers, une formation aux bons comportements au volant... Une nouvelle ressource originale vient s'ajouter aux outils déjà disponibles avec la web-série « [On vient vous voir](#) », réalisée par Fred Testot, qui revisite avec humour les « *7 engagements pour une route plus sûre* ».

Un événement à destination de toutes les entreprises

L'OPPBTB encourage toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur activité à participer aux Journées de la sécurité routière au travail. De son côté, l'organisme propose toute une série de ressources sur le risque routier sur son site :

- Un [dossier web](#) et une [boîte à outils](#) entièrement dédiés à ce risque, ainsi qu'une large offre d'informations, de formations et de ressources sur le risque routier ;
- Des ouvrages : « [Signalisation temporaire](#) » ; Mémento « [Guider les manœuvres de camion](#) » ;
- Des modules e-learning : D-Clic Prévention « [Chargement des véhicules et arrimage des charges](#) » ; « [Signalisation temporaire des chantiers](#) », « [Heurts par engin](#) ».

Voir aussi

[Les ressources de la Sécurité routière](#)

[Accéder à la boîte à outils Risque routier](#)

Voir aussi

[Voir la vidéo "On vient vous voir"](#)